



DELIBERATION N°30072026B

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SABLET**

MAIRIE DE SABLET
VAUCLUSE

SEANCE DU 30 JUILLET 2026

Le Conseil Municipal de la Commune

S'est réuni dans le lieu habituel sous la présidence de Jean-Pierre LARGUIER, Maire de SABLET

MEMBRES

EN EXERCICE : 15

PRESENTS : 14

VOTANTS : 15

PRESENTS : Jean-Pierre LARGUIER, Michel ISNARD, Christine BOSONE, Benoit GILGENMANN, Sylviane LUCAS, Christian BONFILS, Patrick IBANEY, Maria-Araceli ALBERCA CASTRO, Elodie DOUX, Caroline GOMEZ, Julien MANDIN, Damien ICHARD, Olivia GAZZANO, Gilles ANDRIEU

ABSENT(ES) :

Mireille MEFFRE donne pouvoir à Michel ISNARD

Date de la convocation : 24/07/2026

Secrétaire de séance : Sylviane LUCAS :

OBJET : APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUIN 2026.

Début de la séance 18h08

Étaient présents :

Jean-Pierre LARGUIER, Christine BOSONE, Benoît GILGENMANN, Sylviane LUCAS, Christian BONFILS, Mireille MEFFRE, Maria-Araceli ALBERTA CASTRO, Caroline GOMEZ, Élodie DOUX, Damien ICHARD, Julien MANDIN, Patrick IBANEY, Olivia GAZZANO

Absents excusés :

Michel ISNARD donne pouvoir à Christian BONFILS
Gilles ANDRIEU donne pouvoir à Olivia GAZZANO

Délibération 21052026A – Désignation du secrétaire de séance

Sylviane LUCAS est désignée secrétaire de séance

Vote : unanimité

Délibération 21052026B – Approbation du Procès-verbal du 23 avril 2026

Vote : Unanimité

Délibération 21052026C – Vote FSL (Fond solidarité logement)

Vote : Unanimité

Délibération 21052026D – Vote FAJ (Fon d'aide aux jeunes)

Vote : Unanimité

Délibération 21052026E – Vote du nouveau taux des indemnités du maire et des adjoints

Vote : Unanimité

QUESTIONS DIVERSES :

Entrée du village sud : les travaux de finalisation vont commencer, des panneaux de signalisation de limitation de vitesse seront implantés bien en amont des écluses afin de faire baisser la vitesse.

Toiture église :

Les travaux ont pris du retard par rapport aux pluies importantes début mai.

Stade :

3 poteaux d'éclairage ont été changés, et la réalimentation jusqu'à la salle des fêtes et des vestiaires a également été effectuée. Pour les vestiaires il y a un arrêt automatique au bout de 4 heures.

Les présidents du DFC ont informé la mairie qu'ils passaient en niveau régional, de ce fait le stade n'est plus aux normes (grillage autour de la main courante, bancs de touche et nouvelle pelouse à prévoir)

La facture s'élèverait aux alentours de 80.000 euros, la FAFA pourrait intervenir à hauteur de 5.000euros maximum.

Proposition de la mairie : stopper la subvention de 6.000euros annuels et la transformer en investissement sur 5 ou 6 ans.

Question : Pourquoi ne pas déplacer le stade et du coup le mettre aux normes ?

Question : Y a-t-il eu une convention entre les différents villages pour utiliser le stade. Il faudrait que les entraînements et les jeux soient alternatifs dans chaque village !

C'est actuellement le mode de fonctionnement

Question : En passant en régional pourrait-on faire payer les entrées ?

Non les entrées resteront gratuites

ADMR :

L'inauguration des locaux est fixée au 8 juin à 11h30

Contrat EDF :

Un appel d'offres est lancé car les cours sont actuellement au plus bas (2 offres sur 3 ont déjà été reçues)

Inauguration des rails (Potence) :

Une plaque explicative est à prévoir. En cours pour choisir le support et le texte

Voierie :

L'inventaire des potelets a été effectué, la couleur de la peinture a été choisie en commission travaux.

C'est l'anthracite qui est ressortie

La chaîne qui sert à fermer le marché sur la place sera remplacée par des barrières mobiles

T.B.I :

Les tableaux installés en 2021 sont obsolètes, 2 seront à changer. Un seul le sera pour l'instant en test avec contrat de maintenance. Nous lançons des recherches d'installateurs, en parler avec la commission Écoles avant la rentrée scolaire de septembre.

Chemins :

Il ne faut plus faire passer de demandes aléatoires, les travaux seront examinés en commission (commission Chemins)

Tour de France :

Rappel des deux dates du passage du tour : le 6 août pour les amateurs, le 7 août pour les professionnels

Question : Une communication à la population sera-t-elle faite ?

Oui, d'une part par les organisateurs, d'autre part par la mairie. Des instructions seront données, les supports seront en partie fournis par l'organisation des deux tours

TOUR DE TABLE :

- Le panneau à droite sur la route de Carpentras est recouvert par le lierre,
- Le miroir route de Vaison croisement Grange Blanche est également recouvert de végétation :
Il a été dégagé, de même la glycine dépassant sur le trottoir à l'angle de la Jacquette et Route de Carpentras a été taillée
- Il faudrait tailler les arbustes sur le massif devant la maison appartenant à la mairie route de Carpentras,
- Tailler également la haie rond-point de la mairie,
- Un sablétain propose de mettre à ses frais un miroir pour faciliter sa sortie.
- Le CC Feux et Forêts a déposé une demande de subvention de 250euros en mairie, qu'il n'a pas reçue à ce jour. Qu'en est-il ? (Cf courrier remis lors du conseil par Mme Gazzano)
Nous allons vérifier
- A-t-on des nouvelles de la demande de la poste pour de nouveaux horaires ? Un courrier aurait été adressé à la mairie en novembre dernier.
Une vérification a été faite auprès des agents de la poste de Sablet, visiblement pas au courant de ce changement
- Il y a un paon chemin des Abeilles qui empêche les riverains de dormir. La mairie de Courthézon serait prête à le recueillir sous condition d'examen vétérinaire (aux frais de la commune de Sablet) et que nous lui amenions. (Cf courrier remis lors du conseil par Mme Gazzano)
Nous nous renseignerons pour savoir qui peut intervenir
- Le collectif des Amis des Écoles demande l'autorisation de faire du street Art
OK sur les bancs de l'école
- Le nouveau propriétaire de la maison d'A. Ripert demande de mettre à ses frais un portillon à l'entrée de l'impasse (des personnes viennent uriner dans cette impasse)
Oui accordé à condition qu'il n'y est pas de serrure, c'est sur le domaine public

Heure choisie pour le vote des grands électeurs :

Le vendredi 5 juin à 8h00 à la mairie

Fin de la séance : 20h00

Sylviane LUCAS
Secrétaire de séance



Jean-Pierre LARGUIER
Le Maire

